

**MINISTERES EDUCATION NATIONALE, JEUNESSE , SPORTS ET ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR RECHERCHE**

**Cette fiche de poste décrit les missions du poste de chef du « Pôle national de compétences logiciels libres (PCLL) » piloté par le bureau DNE-SOCLE2**

<b>Identification du poste</b>
<p><b>Intitulé du poste :</b> Chef du « Pôle national de compétences logiciels libres (PCLL) », adjoint au responsable des missions nationales</p> <p><b>FAMILLE(S) PROFESSIONNELLE(S) REME :</b> Systèmes et réseaux d'information et de communication <b>INTITULE DE L'EMPLOI TYPE REME :</b> Architecte technique <b>DOMAINE FONCTIONNEL RMFP :</b> Numérique <b>REFERENCE RMFP :</b> Architecte technique</p> <p><b>Métier ou emploi type* :</b> Ingénieur de recherche BAP E « Informatique, Statistiques et Calcul scientifique »</p> <p><b>Catégorie :</b> A</p>
<b>Affectation</b>
<p><b>Administrative :</b> Direction des Systèmes d'Information de la région académique Bourgogne-Franche-Comté</p> <p><b>Géographique :</b> Rectorat de l'académie de Besançon : 10, rue de la convention 25000 Besançon Rectorat de l'académie de Dijon : 2G, rue général Delaborde 21000 Dijon</p>
<b>Identification de la structure et contexte</b>
<p>Le poste est placé sous l'autorité hiérarchique directe du responsable des missions nationales du service inter-académique des systèmes d'information de la région académique Bourgogne-Franche-Comté et sous l'autorité fonctionnelle du bureau SOCLE2 de la direction du numérique pour l'éducation (DNE)</p> <p><b>Service inter-académique des systèmes d'information au 1er janvier 2022</b></p> <p>La direction des systèmes d'information de la région académique reprend l'ensemble des missions des DSI des deux académies de Besançon et Dijon avec pour objectif de générer de la valeur pour les usagers et les métiers, de renforcer l'expertise, l'efficacité, l'efficience et la réactivité de l'organisation. Ces missions s'exercent au profit des services métiers, des services déconcentrés dans les départements, des établissements scolaires...</p> <p><b>Département des missions nationales au 1er septembre 2022</b></p> <p>La DSI inter-académique porte également 4 missions nationales dont le pilotage fonctionnel relève de la Direction du Numérique pour l'Éducation (DNE) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'équipe nationale de développement et d'intégration d'applications en charge de l'étude, de la réalisation et du packaging des projets nationaux qui lui sont confiés. Elle opère sous l'autorité fonctionnelle des bureaux DNE-SN2 et DNE-SN3 ;</li><li>• L'équipe nationale de qualification et de diffusion d'applications a pour mission principale de qualifier, et de diffuser des applications nationales pour le ministère de l'Éducation Nationale. Elle opère sous l'autorité fonctionnelle des bureaux DNE-SN2 et DNE-SN3 ;</li><li>• Le Centre de Responsabilités Techniques Echanges de données (CRT) est en charge de l'exploitation de SI et de SE qui lui sont confiés, du support technique de systèmes d'échange et de l'ingénierie des systèmes d'échange. Le CRT opère sous l'autorité fonctionnelle du bureau DNE-SOCLE3 ;</li><li>• <b>Le pôle de compétences logiciels libres (PCLL) est en charge du développement d'un ensemble de services basés exclusivement sur des solutions libres pour le ministère de l'Éducation Nationale et pour ses partenaires. Le PCLL opère sous l'autorité fonctionnelle du bureau DNE-SOCLE2.</b></li></ul> <p>Le pilotage de ce département va se structurer autour du responsable et de 4 adjoints en charge respectivement du suivi des sujets sur le périmètre DNE-SN2, DNE-SN3, DNE-SOCLE2 et DNE-SOCLE3</p>

# MINISTERES EDUCATION NATIONALE, JEUNESSE , SPORTS ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE

## **Direction du numérique pour l'éducation (DNE)**

La direction du numérique pour l'éducation (DNE) a pour mission l'impulsion et l'accompagnement de la transformation numérique du système éducatif au bénéfice de l'ensemble de la communauté éducative (personnels des établissements, élèves, parents, collectivités...) ainsi que des agents.

Elle définit la politique de développement du numérique éducatif, en assure le déploiement et la valorisation. Elle prépare aussi les orientations stratégiques et les éléments de programmation en matière de numérique pour l'éducation. Elle intègre à ce titre les besoins des directions nouvellement intégrées au ministère, La direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et la direction des Sports.

La direction du numérique pour l'éducation c'est aussi l'animation de réseaux en territoire (délégations académiques au numérique éducatif, direction des systèmes d'information...), la gestion, la production et le support de projets à enjeux nationaux (examens, concours, Ressources Humaines, bourses...).

Ces enjeux et projets, aussi riches que variés, impactent en priorité, 1,2 million de personnels et 13 millions d'élèves.

## **Bureau DNE Socle 2 : Bureau de l'ingénierie des services d'infrastructure**

Au sein de la sous-direction du socle numérique, les missions du bureau sont les suivantes :

Direction de programmes IT :

- Gestion des grands programmes d'innovation technologiques : Big Data, API, IAM, IOT, IA, DevOps, Cloud, ... ;
- Gestion des projets d'architectures technique / Accompagnement des projets applicatifs.

Ingénierie et Réseaux :

- Plans d'équipement d'infrastructures d'hébergement, réseaux et services ;
- Gestion des supports logiciels et matériels : sourcing, marchés publics, ... ;
- Offre de services du socle numérique allant de la conception à la mise en catalogue.

Services Utilisateurs :

- Élaboration et mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'environnement de travail de l'agent ;
- Pilotage du socle technique : gestion de la bureautique et des outils collaboratifs, poste de travail, messagerie, gestion des équipements, téléphonie et solutions d'impression ;
- Définition du catalogue d'applications des communs numériques ;
- Exposition des services communs et innovants pour une accessibilité facilitée.

## **Missions du pôle national de compétences logiciels libres (PCLL)**

Le pôle PCLL assure les missions suivantes :

- Editeur du MENJS qui propose une distribution GNU/Linux (EOLE) ainsi que du support aux équipes sur des logiciels libres déployé en académies et en centrale :
  - Conception de solutions libres et gratuites orientées serveurs à destination des établissements scolaire et des académies ;
  - Automatisation de la compilation du noyau et des produits associés ;
  - Développement et maintenance d'applications permettant la mise en œuvre de la solution ;
  - Veille technologique ;
  - Diffusion de modules/applications via Internet :
    - De containers, d'images Iso ou de paquets pour installation de produit EOLE ou d'autres produits libre à destination des académies, des pôles ou des services centraux ;
    - Documentations permettant la mise en œuvre de la solution ;
    - Mises à jours (sécurités et évolutions) ;
    - Accompagnement du projet auprès des académies, collectivités, et d'autres ministères ;

# MINISTERES EDUCATION NATIONALE, JEUNESSE , SPORTS ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE

- Gestion des plateformes interministérielles (Forge, Mastodon) :
  - Pour la distribution EOLE ;
  - Pour les projets logiciels libres du Ministère de l'Éducation Nationale et de ses acteurs locaux ;
  - Pour les projets DINUM (MIMO, MIMPROD, MIMUNTU) ;
- Assistance et expertise sur les logiciels libres :
  - Animation et conseil (Équipes nationales et académiques, SILL, MIM...): Recherche d'alternatives libres tant pour les projets applicatifs que pour les infrastructures ;
  - Assistance aux DSI académiques et aux autres pôles ;
  - Animation des communautés (mutualisation des compétences) ;
  - Veille technologique et expérimentation ;
  - Mise à disposition de paquets, containers, images Iso pour les services centraux du Ministère et des académies ;
  - Signalement de bug ou de nouvelles fonctionnalités auprès des communautés de logiciels libre
  - Proposition de patchs et d'extensions aux communautés de logiciels libres afin qu'ils soient intégrés directement aux logiciels ;
  - Participation aux communautés de logiciels libres pour les logiciels en établissements scolaires ;
- Développement, mises en production, exploitation de services déployés sur les plateformes mutualisées du ministère :
  - Apps sur la base d'EOLE3 :
    - Exploitation du portail Apps, de sa brique d'authentification et des outils associés (sondage, agenda, mezig, ...)
    - Développements transverses permettant l'interaction des outils Apps dans l'écosystème autour du portail
  - Visio pour les oraux de concours ;
- Participation aux travaux interministériels menés par le pôle Logiciels libres de la DINUM pour construire des services basés sur des solutions libres ;
- Animation du groupe MIM-PROD de DINUM (confiée au chef de pôle).

## Activités du chef du pôle PCLL

Sous l'autorité hiérarchique directe du responsable des missions nationales et sous l'autorité fonctionnelle du bureau DNE-SOCLE2, membre de l'équipe de direction de la mission nationale composée du responsable et de 4 adjoints, vous contribuez au pilotage opérationnel du service et à la définition de la stratégie nationale portée par la DNE. Sous la responsabilité du responsable des missions nationales, **vous êtes l'interlocuteur du chef de bureau DNE-SOCLE2 et du chef de projet « Services Numériques partagés ».**

Avec une expérience déjà éprouvée sur un poste à responsabilité au sein d'une DSI (état, services déconcentrés, collectivités territoriales ...) vous êtes un manager confirmé en capacité d'animer et d'accompagner des équipes dans un projet de transformation.

### Activités principales :

#### Niveau stratégique et organisationnel

- Assurer la gouvernance du pôle :
  - Élaboration, suivi de la feuille de route et établissement du budget sous le pilotage du bureau DNE-SOCLE 2, mise en place d'indicateurs, gestion des moyens, gestion de la communication : EOLE et autres outils développés, proposés / mise en œuvre / exploités par le pôle (APPS, visio de concours) sous responsabilité du bureau DNE-SOCLE2 ;
  - Management de l'équipe : Recrutements, entretiens professionnels, gestion des promotions et des carrières ;
  - Remontées d'alertes auprès de la DNE ;
- Encadrer et animer l'activité de l'équipe :
  - Travaux d'expertise, de développement ;
  - Maintien en Condition Opérationnelle des différentes plateformes et services gérés par le pôle : travaux d'administration et d'exploitation : mise en production, montée de version des logiciels, mise en œuvre, évolution et correction des configurations, homogénéisation des pratiques, développement d'une culture commune ;

# MINISTERES EDUCATION NATIONALE, JEUNESSE , SPORTS ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE

- Gérer la délégation budgétaire et assurer le reporting sur le suivi d'exécution ;
- Remonter l'activité du pôle dans le tableau de bord national (TBN) ;
- Participer à l'élaboration, à la mise en place et au suivi d'exécution des marchés nécessaires à l'activité du pôle en coordination avec la DNE ;
- Anticiper et impulser l'accompagnement du changement et y contribuer : mise en place d'une communication, de la remontée des irritants ;
  
- Participer aux réflexions de réorganisation des équipes nationales : Rédaction de notes d'organisation, rapports d'étonnements, animation d'atelier avec les personnels ;
- Participer aux réunions de coordination avec les autres administrations, notamment la DINUM ;
- Animer des classes virtuelles à destination des différents acteurs éducatifs afin d'assurer la promotion des produits pour lesquels le pôle est éditeur (EOLE, APPS).

## Niveau opérationnel

- Représenter le pôle lors des différentes réunions, comités et ateliers animés par la DNE et dans les groupes de travail et instances interministériels ;
- En lien avec la DNE et le chef de projet national, planifier les évolutions et les mises en production des services et des plateformes sous la responsabilité du pôle dans un souci de continuité du service et de limitation de l'impact sur l'utilisateur final ;
- Assurer la veille technologique (comparaisons de solutions, expérimentations...) du domaine et maintenir le corpus documentaire associé.

## Formation

### Formation et expérience requise :

De formation Bac+5 en informatique, ingénieur ou équivalent universitaire, une expérience avérée et réussie sur un poste à responsabilité au sein d'une DSI serait un atout.

## Conditions particulières d'exercice

### Lieu d'exercice :

- Essentiellement sur le site de Dijon mais des déplacements ponctuels sont à prévoir sur le site de Besançon et/ou à Paris pour des réunions de travail avec le bureau DNE-SOCLE2 ou la DINUM et en France pour les rencontres organisées par la DNE.

## Informations pratiques

**Prise de poste** : à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023